

Annexe n°1

Liste des marques concernées et des classes de produits et de services désignés

Renouvellement :

1. Marque verbale communautaire : **HAUT-KOENIGSBOURG**
(Marque verbale de l'UE « HAUT KOENIGSBOURG » n°9607573 du 17 décembre 2010 enregistrée en 17 classes (16, 18, 19, 20, 21, 24, 25, 27, 28, 29, 30, 32, 33, 35, 39, 41 et 43))



2. Marque figurative communautaire
(Marque figurative de l'UE « HK » n°9643826 du 06 janvier 2011 enregistrée en 12 classes (16, 18, 19, 20, 21, 24, 25, 27, 28, 35, 39, 41 et 43))



3. Marque semi-figurative française :
(Marque figurative française « HK CHATEAU DU HAUT KOENIGSBOURG » n°3792269 du 21 décembre 2010 enregistrée en 13 classes (16, 18, 19, 20, 21, 24, 25, 27, 28, 35, 39, 41 et 43)) :

L'ensemble des marques seront renouvelées dans les classes suivantes :

- Classe 16 : Articles de papeterie, affiches, albums, cartes, livres, journaux, prospectus, brochures, calendriers, instrument d'écriture, sacs et sachets (enveloppes, pochettes) en papier ou en matières plastiques pour l'emballage.
- Classe 18 : porte-monnaie, sacs à main.
- Classe 19 : objets d'arts en pierre, en béton ou en marbre, statues ou figurines (statuettes) en pierre, en béton ou en marbre, bois façonnés.
- Classe 20 : objets d'art en bois, cire, plâtre, liège, roseau, jonc, osier, os, ivoire, baleine, écaille, ambre, nacre, écume de mer, succédanés de toutes ces matières ou en matière plastiques, boîtes en bois ou en matières plastiques.
- Classe 21 : porcelaine, faïence, objets d'art en porcelaine, en terre cuite ou en verre, statues ou figurines (statuettes) en porcelaine, en terre cuite ou en verre, vaisselle.
- Classe 24 : linge de lit, linge de maison, linge de bain.
- Classe 25 : vêtements, chapellerie, ceintures, foulards, cravates.
- Classe 27 : tapis.
- Classe 28 : jeux, jouets.
- Classe 35 : diffusion de matériel publicitaire (tracts, prospectus, imprimés), reproduction de documents, organisation d'expositions à buts commerciaux ou de publicité, publicité en ligne sur un réseau informatique, publication de textes publicitaires, diffusion d'annonces publicitaires, relations publiques.
- Classe 39 : organisation de voyages, réservation pour les voyages.
- Classe 41 : éducation, formation, divertissement, activités sportives et culturelles, informations en matière de divertissement ou d'éducation, services de loisirs, publication de livres, production de films sur bandes vidéos, services de photographie, organisation de concours (éducation ou divertissement), organisation et conduite de colloques, conférences ou congrès, organisation d'expositions à buts culturels, publication électronique de livres et de périodiques en ligne.
- Classe 43 : services de restauration (alimentation), hébergement temporaire, services de bars, services hôteliers, réservation de logements temporaires.

Autres renouvellements:

La marque verbale communautaire HAUT-KOENIGSBOURG sera également renouvelée dans les classes suivantes :

- Classe 29 : Viandes, poisson, volaille et gibier ; extraits de viande ; fruits et légumes ; gelées, confitures, compotes ; produits laitiers ; charcuterie ; salaisons ; conserves de viande ou de poisson ; fromages ; boissons lactées où le lait prédomine.
- Classe 30 : Café, thé, cacao, sucre, riz, farine et préparations faites de céréales, pain,

pâtisserie et confiserie, glaces comestibles ; miel. Sandwiches, pizza ; crêpes (alimentation) ; biscuiterie ; gâteaux ; biscottes ; sucreries ; chocolat ; boissons à base de cacao, de café, de chocolat ou de thé.

- Classe 32 : Bières ; eaux minérales et gazeuses ; boissons de fruits et jus de fruits ; sirops et autres préparations pour faire des boissons. Limonades ; nectars de fruit ; sodas ; apéritifs sans alcool.
- Classe 33 : Boissons alcooliques (à l'exception des bières). Cidres ; digestifs (alcools et liqueurs) ; vins spiritueux ; extraits ou essences alcooliques.